



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST

LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Mainframe & Business Software Procurement Division /
Div des achats des ordi principaux et des logiciels de
gestion

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

4C1, Place du Portage III

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Title - Sujet APPLICATION APPRENTISSAGE LANGUES	
Solicitation No. - N° de l'invitation C1111-160782/A	Date 2016-12-22
Client Reference No. - N° de référence du client C1111-160782	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$EEM-052-30681
File No. - N° de dossier 052eem.C1111-160782	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-02-03	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Nkiama, Ngoma	Buyer Id - Id de l'acheteur 052eem
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3368 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-3703
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Voir dans le document	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de la DDR

N° de la modification.

Id de l'acheteur

C1111-160782/A

052eem

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT

UNE APPLICATION MOBILE

D'APPRENTISSAGE ET DE MAINTIEN DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

COMME LANGUE SECONDE

POUR

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

1) Contexte et objet de cette demande de renseignements (DDR)	3
2) Nature de la demande de renseignements	3
3) Nature et format des réponses attendues	3
4) Coûts associés aux réponses	3
5) Traitement des réponses	3
6) Contenu de cette DDR.....	4
7) Données volumétriques.....	4
8) Présentation matérielle des réponses	4
9) Demandes de renseignements	5
10) Autorité contractante	5

1) Contexte et objet de cette demande de renseignements (DDR)

La présente DDR s'adresse à toute organisation publique, semi-publique ou privée, canadienne ou internationale, capable de concevoir et réaliser une application mobile d'apprentissage et de maintien du français et de l'anglais comme langue seconde pour tous les Canadiens, accessible principalement par les appareils mobiles (tablettes et téléphones intelligents) mais aussi par un site Web conventionnel.

2) Nature de la demande de renseignements

Cette demande n'est pas un appel d'offres. Cette DDR ne donnera pas lieu à l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs éventuels de tous biens ou services décrits dans cette DDR ne devraient pas réserver des stocks ou des installations, ni affecter des ressources en fonction des renseignements présentés dans cette DDR. Cette DDR ne donnera pas lieu non plus à l'établissement d'une liste de fournisseurs. Par conséquent, le fait qu'un fournisseur éventuel réponde ou non à cette DDR ne l'empêchera pas de participer à tout processus d'acquisition ultérieur. En outre, la présente DDR n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou de l'autre des biens et des services qui y sont décrits. Cette DDR vise seulement à obtenir les observations de l'industrie sur les points qui y sont abordés.

3) Nature et format des réponses attendues

Les répondants sont invités à présenter leurs commentaires, préoccupations, et, le cas échéant, des recommandations pertinentes sur la façon de répondre aux besoins et aux objectifs définis dans cette DDR. Ils sont également invités à commenter le contenu, la forme et/ou le plan de tous documents préliminaires joints à cette DDR. Les répondants sont priés d'expliquer les hypothèses qu'ils avancent dans leur réponse.

4) Coûts associés aux réponses

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à cette DDR.

5) Traitement des réponses

- a) **Utilisation des réponses** : Les réponses ne seront pas soumises à une évaluation officielle. Toutefois, le Canada pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition ou tous documents préliminaires joints à cette DDR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DDR. Cependant, s'il le juge opportun, il pourrait examiner les réponses reçues après la date de clôture de la DDR.
- b) **Équipe d'examen** : Une équipe d'examen composée de représentants du ministère du Patrimoine canadien et de fonctionnaires de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) examinera les réponses reçues. Ce dernier se réserve le droit d'engager des consultants indépendants ou de recourir aux services des ressources du gouvernement qu'il juge nécessaire pour examiner toute réponse. Toutes les réponses ne seront pas nécessairement soumises à l'examen de tous les membres de l'équipe d'examen.
- c) **Confidentialité** : Les répondants devraient indiquer les parties de leur réponse qu'ils jugent de nature exclusive ou confidentielle. Le Canada traitera les réponses selon les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*.
- d) **Activité de suivi** : Le Canada rencontrera en personne, par téléphone ou par vidéoconférence chaque répondant qui aura indiqué dans sa réponse qu'il souhaite participer à une rencontre de suivi individuelle. Pour le moment, le Canada prévoit tenir ces entretiens pendant la période de **décembre 2016 à février 2017**. Afin de permettre à SPAC d'établir le calendrier des rencontres, les répondants doivent indiquer s'ils souhaitent participer à une rencontre avec le Canada, inclure une liste des représentants de leur organisation qui participeront à la rencontre, et indiquer les trois moments qu'ils

privilégient pour la tenue de celle-ci (voir le tableau ci-dessous). SPAC ne peut garantir qu'il sera en mesure de respecter les préférences des répondants. L'autorité contractante avisera les répondants au moment opportun des moments disponibles pour leur rencontre.

	Date (Durant la semaine du _____)	Temps (Durant la semaine du _____)
Disponibilité horaire préféré #1		
Disponibilité horaire préféré #2		
Disponibilité horaire préféré #3		

6) Contenu de cette DDR

- a) Cette DDR décrit les caractéristiques de base de l'application mobile d'apprentissage et de maintien du français et de l'anglais comme langue seconde pour tous les Canadiens. Ce document demeure un travail en cours et les répondants ne devraient pas supposer que des nouvelles dispositions ou exigences ne seront pas ajoutées à toute demande de soumissions, qui, au bout du compte, pourrait être diffusée par le Canada. Pas plus que les répondants devraient supposer qu'aucune des dispositions ou aucun des besoins ne sera supprimé ou révisé. Des observations concernant ce document préliminaire seraient appréciées.
- b) Cette DDR contient également des questions précises à l'intention de l'industrie (voir partie 4 de l'Annexe A).

7) Données volumétriques

Les données relatives à la connaissance des deux langues officielles du Canada sont fournies aux répondants exclusivement à des fins d'information. Elles proviennent du Recensement de 2011.

8) Présentation matérielle des réponses

- a) **Page couverture:** Si la réponse est donnée en plusieurs volumes, les répondants sont priés d'indiquer sur la page de couverture de chaque volume le titre de la réponse, le numéro de la Demande de renseignements, le numéro du volume et la raison sociale complète du répondant.
- b) **Page titre:** La première page de chaque volume de la réponse, succédant la page de couverture, devrait être la page titre qui devrait contenir :
 - i) le titre de la réponse du répondant et le numéro du volume;
 - ii) le nom et l'adresse du répondant;
 - iii) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource du répondant;
 - iv) la date;
 - v) le numéro de la DDR.
- c) **Système de numérotation:** Les répondants sont priés de préparer leur réponse à l'aide d'un le système de numérotation lisible et cohérent. Toutes les références à du matériel descriptif, des manuels techniques et des brochures incluses dans le cadre de la réponse devraient être référencées en conséquence.

- d) **Réponse électronique** : Le Canada demande que les répondants soumettent leur réponse par courrier électronique à l'autorité contractante désignée ci-après à la date et l'heure indiquées sur la 1^{ère} page de la DDR. Chaque répondant doit s'assurer que le nom de l'entreprise, le numéro et la date de clôture de la DDR apparaissent dans la ligne d'objet du message électronique.

9) Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'un appel d'offres, le Canada ne répondra pas nécessairement aux demandes de renseignements écrites des fournisseurs ou ne distribuera pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions relatives à la DDR peuvent s'adresser à l'autorité contractante désignée ci-après.

10) Autorité contractante

L'autorité contractante pour la DDR est:

Nom: Ngoma Nkiama
Direction: Division des méthodes d'approvisionnement en logiciels
Direction de l'approvisionnement en sciences et en systèmes logiciels
Services publics et approvisionnement Canada
Address: 11, rue Laurier, Place du Portage,
Phase III, 4C1, Gatineau, Québec, K1A 0S5
Telephone: 873-469-3368
Fax: 819-953-3703
Email: ngoma.nkiama@tpsgc-pwgsc.gc.ca

11) Autorité de projet

Yvan Déry
Directeur
Politiques et recherche

Direction générale des langues officielles
Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 7^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Téléphone : 819-994-2224
Télécopieur : 819-934-9199
Courriel : yvan.dery@canada.ca

Annexe A

Description du projet

1. But et objectifs de l'Initiative

Le gouvernement du Canada (GdC) s'est engagé à mettre sur pied un service mobile gratuit d'apprentissage et de maintien du français et de l'anglais comme langue seconde.

Jusqu'à présent, le soutien apporté par le GdC à l'apprentissage de la langue seconde a surtout visé les jeunes en milieu scolaire (au moyen des accords bilatéraux relatifs à l'enseignement avec les provinces et les territoires) et la formation linguistique pour les immigrants. Le nouvel engagement s'adresse plus directement à l'ensemble des Canadiens et vise plus particulièrement les adultes hors du milieu scolaire. Il pourra toutefois s'adapter et être utilisé par les nouveaux arrivants allophones ou par le milieu scolaire désireux de profiter de l'application pour développer leurs compétences linguistiques.

Il est souhaité que les Canadiens qui auront utilisé l'application soient en mesure d'apprécier les deux langues officielles du pays, d'échanger avec des Canadiens qui parlent une autre langue officielle que la leur, de profiter d'activités et d'événements culturels, d'avoir accès à davantage d'occasions d'emplois et de mieux s'intégrer sur le plan économique, social et culturel.

Le français et l'anglais ont des racines profondes dans l'histoire du Canada. Les données du Recensement de 2011 démontrent que 98,2 % de la population parle l'une ou l'autre des deux langues officielles. Sur les 33,1 millions de Canadiens, on compte 7,4 millions de francophones et 24,8 millions d'anglophones. Environ 1 million de francophones se retrouvent dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire à l'extérieur du Québec et environ 1 million d'anglophones se retrouvent dans les communautés d'expression anglaise du Québec.

De plus, 17,5 % de la population est bilingue mais leur distribution géographique varie. Les francophones du Québec sont bilingues à 38,6 % alors qu'à l'extérieur du Québec, ils le sont à 83,3 %. Les anglophones du Québec sont bilingues à 69 % alors qu'ils le sont à 7,2 % hors Québec.

Outre les enjeux politiques et sociaux qui sous-tendent les politiques de bilinguisme au Canada, la recherche démontre que le bilinguisme procure des avantages économiques, cognitifs et sociaux, tant individuels que collectifs. De nombreuses études démontrent que le bilinguisme profite directement aux personnes bilingues, et que leurs revenus sont plus élevés que ceux de leurs pairs unilingues. Avec la mondialisation et l'accélération des accords commerciaux internationaux, il apparaît clairement que les personnes bilingues jouissent de possibilités d'emploi, d'une mobilité et de chances de promotion plus grandes. Dans ce contexte le Canada, de par son bilinguisme officiel, aurait un avantage compétitif à atteindre un bilinguisme réel.

La Loi sur les langues officielles (promotion de la dualité linguistique)

Le ministère du Patrimoine canadien assure la coordination des activités du GdC en matière de promotion des langues officielles dans la société canadienne, et administre les programmes d'appui aux langues officielles. Aux termes de la Loi sur les langues officielles, l'ensemble du GdC est engagé « à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne » (article 41). Plus précisément, « Le ministre du Patrimoine canadien prend les mesures qu'il estime indiquées pour favoriser la progression vers l'égalité du statut et d'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne » (article 43) en encourageant, entre autres l'épanouissement des minorités et les Canadiens à mieux apprécier les deux langues officielles du pays.

C'est dans l'optique d'aider les Canadiens à mieux apprécier les deux langues officielles du pays que le GdC s'est engagé à développer une application mobile gratuite pour l'ensemble des Canadiens. Suite à des consultations auprès de différents acteurs du domaine de la formation linguistique et des technologies langagières, des paramètres en matière d'application d'apprentissage et de maintien de la langue seconde pour les Canadiens ont été établis. La présente demande de renseignements résume ces paramètres, précise les objectifs, spécifie les critères techniques de l'application recherché, et fournit des détails sur les critères d'évaluation des réponses.

2. Services recherchés

2.1 Performance de l'application

La réalisation de ce projet exige l'établissement de paramètres de base qui guideront la conception et le déploiement d'une application mobile d'apprentissage et de maintien de la langue seconde pour les Canadiens.

Il existe déjà plusieurs applications mobiles et outils d'apprentissage en ligne qui donnent de bons résultats pour l'apprentissage des langues. Certains d'entre eux sont gratuits, d'autres non, et plusieurs entreprises privées œuvrent dans le domaine. En tant que service destiné à l'ensemble des Canadiens, cette application mobile d'apprentissage sera ajustée au contexte Canadien et sera offert gratuitement à tous les citoyens canadiens.

L'application mobile et Web d'apprentissage et de maintien du français et de l'anglais devra répondre aux paramètres suivants :

- **Niveau**

- L'application devra permettre à l'apprenant de progresser du niveau débutant à un niveau intermédiaire ou avancé. Le niveau intermédiaire (B1 et B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues) permettrait, par exemple, de consommer des produits culturels dans la langue seconde et d'avoir accès à certains emplois où le bilinguisme est exigé.
- L'application pourrait aussi permettre aux utilisateurs qui ne connaissent ni le français ni l'anglais d'acquérir les bases linguistiques essentielles pour poursuivre l'apprentissage et

l'atteinte d'un niveau plus avancé.

- **Type de compétences**

- L'application favorisera l'acquisition des quatre types de compétences linguistiques: écrit, lecture, compréhension et oral.

- **Type d'apprentissage**

- Autonome : L'application mobile devra permettre un apprentissage autonome où l'apprenant s'engage dans des activités et exercices d'apprentissage à son rythme, selon ses horaires et ses préférences.
- Motivant : Il sera essentiel que l'application soit conçue de façon à motiver et engager les apprenants adultes qui travailleront principalement en mode autonome. Par exemple, l'application devra être interactive et intégrer au mode d'apprentissage des principes de ludification.
- Personnalisé : L'application mobile devra aussi considérer et intégrer certains intérêts des apprenants et proposer des scénarios et exercices d'apprentissage qui misent sur des situations quotidiennes les plus susceptibles de se produire. Elle pourrait toutefois intégrer des interactions avec d'autres apprenants et/ou tuteurs informels pour créer des occasions de pratique du français et de l'anglais oral. Il pourrait, par exemple, donner accès à des communautés d'apprenants ou créer des jumelages entre apprenants.

L'application pourrait également miser sur les boîtes artificielles de dialogue ou autres avancements technologiques favorisant les interactions orales nécessaires à la maîtrise de l'oral.

- **Test de classement, niveaux de compétence et certification**

- Après l'inscription, l'application amènera l'utilisateur à participer à un test de classement pour mesurer son niveau de compétence linguistique. Le test de classement fournira une rétroaction à l'apprenant selon les principaux standards de mesure de compétences linguistiques utilisés au Canada et selon une approche matricielle qui permettra de présenter les équivalences entre les différentes mesures. Le test de classement fournira une évaluation de niveau et d'équivalence calibrés en fonction du Cadre européen commun de référence pour les langues et de ceux des niveaux de langues canadiens (Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens).
- À la fin de chaque étape clé d'apprentissage, un nouveau test de classement sera administré aux apprenants pour suivre l'évolution de l'apprentissage.
- L'application pourrait donner l'occasion aux apprenants désireux d'avoir un document officiel, d'obtenir une certification d'acquisition linguistique (à coût abordable, dans la mesure du possible).

- **Adaptation au contexte canadien**

- L'application devra être généralement adaptée au contexte canadien, notamment quant aux types de français et d'anglais présentés, qui respecteront le vocabulaire et les divers accents associés au français et à l'anglais parlés au Canada.
- Les scénarios et exercices d'apprentissage présenteront du contenu culturel canadien ou de l'actualité canadienne.

- Les scénarios et exercices d'apprentissage seront respectueux des valeurs canadiennes et démontreront la diversité canadienne (p.ex. égalité entre tous, égalité hommes - femmes, non-discrimination, portrait représentatif).

2.2 Caractéristiques techniques de l'application

- **Rapport et reddition de comptes**

L'application retenue doit permettre de donner au gouvernement une gamme complète de données et de statistiques, incluant le nombre d'utilisateurs, les fréquences d'utilisation, les données démographiques de base (âge, sexe, province de résidence, etc.) les niveaux de compétences des utilisateurs, des données sur la progression des apprentissages et des mesures de satisfaction. Ces données et statistiques devront être générées en temps réel et devront permettre :

- Au GdC : de mesurer l'efficacité de l'application selon les types d'utilisateurs, d'identifier les possibilités émergentes à partir des statistiques, ou d'ajuster ses priorités en fonction des besoins des apprenants canadiens;
- Au promoteur : de rendre compte des préférences générales des utilisateurs, de la performance générale de l'application mobile, de repérer sur une base continue les fonctionnalités ou les contenus à améliorer.
- À chaque utilisateur : de visualiser son progrès personnel dans l'apprentissage de la langue cible et de faire des choix d'apprentissage pour les étapes subséquentes.

- **Conformité aux normes Web**

L'application retenue devra être conforme aux Normes Web du GdC, incluant l'accessibilité. En règle générale, les sites Web du GdC respectent les lignes directrices acceptées à l'échelle internationale en matière d'accessibilité et d'applications Web, et sont mesurés avec cohérence.

Les services offerts en ligne par le GdC ont des exigences de conformité aux *Règles pour l'accessibilité des contenus Web* ou WCAG 2.0. (Pour plus de détail, visiter les sites [Norme sur l'accessibilité des sites Web](#), ou [Règles pour l'accessibilité des contenus Web \(WCAG\) 2.0](#)). De façon détaillée, en plus des normes sur l'accessibilité et la [Boîte à outils de l'expérience Web](#), le GdC recommande à ses fournisseurs de services internet d'adopter la [Norme sur la facilité d'emploi des sites Web](#), la [Norme sur l'interopérabilité du Web](#), et la [Norme sur l'optimisation des sites Web et des applications pour appareils mobiles](#).

- **Collaboration participative** («crowd-sourcing»)

L'application pourrait offrir aux utilisateurs des occasions de contributions participatives au niveau des contenus, de la mise en relation des apprenants entre eux ou autres.

- **L'hébergement du site**

L'application et tous les services offerts seront hébergés sur un serveur localisé au Canada. Ledit serveur sera sous la juridiction canadienne, sans être une propriété du GdC.

- **Considérations sur la sécurité**

L'application mobile sera conçue pour opérer dans un environnement virtuel sécuritaire et conforme aux normes du GdC. Elle sera conçue pour intégrer, sur une base continue, les dispositifs les plus performants en matière de cyber-sécurité.

- **Application réservée aux personnes vivant au Canada**

L'application mobile constituera un service public du gouvernement du Canada, offert à ses administrés. En tant que tel, l'application serait conçue de façon à limiter l'accès aux personnes résidant au Canada.

- **Considérations de protection des données**

L'application sera conçue de façon à assurer la sécurité des données et des informations personnelles (ex : Nom, prénom, code postal, niveau de compétence linguistique, etc.) que les citoyens canadiens y entreront. L'application devra offrir toutes les garanties techniquement possibles pour assurer la confidentialité des données personnelles entrées par les utilisateurs. Il devra offrir un maximum de garanties pour la sécurité des accès, du serveur et de la base de données qu'il hébergera.

2.3 Promotion de l'application et soutien technique aux utilisateurs

Le fournisseur devra assurer la promotion continue de l'application mobile auprès des Canadiens, et il devra prévoir des budgets à cet effet. En outre, il devra prévoir un service permanent de soutien technique pour résoudre les problèmes rencontrés par les utilisateurs.

3. Informations recherchées

PCH souhaite inventorier les possibilités actuellement offertes grâce à l'avancée des nouvelles technologies de l'information, des applications mobiles, mais aussi de la linguistique appliquée et des sciences de l'éducation. À ce stade-ci, il n'est pas nécessaire que ces informations soient des plus détaillées. Cependant, les répondants sont invités à fournir des descriptions assez complètes pour identifier les caractéristiques et capacités didactiques de l'application proposée.

Sur ce volet, les principaux objectifs de cette DDR sont

- a) de déterminer l'intérêt et la capacité des fournisseurs et répondants de fournir les services décrits dans le présent document;
- b) de fournir à l'industrie une occasion initiale d'enrichir le projet du GdC, de commenter le projet et les critères techniques envisagés pour l'application;
- c) de solliciter des commentaires et suggestions sur toute question qui aurait un impact sur la mise en œuvre globale du projet, ou sur la capacité des soumissionnaires potentiels à remplir les exigences d'une demande de proposition pour le développement de l'application;
- d) de solliciter les connaissances, l'expertise et les meilleures pratiques actuellement disponibles dans ce secteur, en ce qui concerne le développement des services d'apprentissage en ligne;
- e) de maximiser la probabilité d'un résultat positif et concluant pour cet engagement du GdC;
- f) d'obtenir une indication préliminaire des coûts à prévoir pour la mise en œuvre de cette initiative.

Les réponses attendues devront être de nature à permettre la conception d'une application mobile d'apprentissage, tant dans ses spécifications techniques que dans ses capacités didactiques et ses fonctionnalités. Les réponses devront comprendre des informations sur

- A. Les infrastructures requises pour le fonctionnement d'une telle application.
- B. L'analyse technique du système, notamment ses compatibilités (capacités et limites) avec les systèmes d'exploitation et outils de connexion présentement offerts sur le marché.
- C. Les mesures incitatives ou les dispositions techniques possibles pour assurer l'engagement des apprenants et leur accrochage au processus.
- D. Coût anticipé (relativement détaillé) pour trois différentes phases de l'application : la conception et le développement, le lancement et la promotion, la maintenance et l'amélioration.
- E. Autres enjeux/risques à prévoir, avec les options de mitigation pour le GdC, notamment en ce qui concerne une telle application mobile, gratuite et ouverte au grand public.

4. Questions à l'industrie

Le GdC attend de chaque répondant qu'il propose des réponses détaillées à chacune des six questions ci-dessous, avec les précisions techniques et les explications et justifications utiles ou nécessaires.

- **Modèle d'affaire et d'opération**

Il existe plusieurs formes de collaboration avec les secteurs privé ou semi-public en vue du développement et de l'exploitation de l'application mobile, ou encore pour la promotion de l'application auprès des Canadiens. Mais surtout, les nouvelles technologies de l'information semblent être le secteur le plus dynamique et le plus changeant qui soit, de sorte que la flexibilité et la célérité des structures de gestion deviennent critiques pour tout projet dans ce domaine.

Question 1 : Afin de créer les conditions optimales pour l'efficacité et la popularité (appréciation du public) de l'application mobile, quelles sont les meilleures options de modèle d'affaire et d'opération, à moyen et à long terme, pour ce projet dans un contexte de service public? La réponse à cette question pourrait comporter trois volets :

- **Quel modèle de gouvernance ou de gestion de l'application (impliquant le contracteur, le GdC et, éventuellement, des tierce parties ou experts du secteur) serait le plus efficace?**
- **Afin de protéger à la fois l'investissement du GdC et l'efficacité durable de l'application, et de garantir sa mise-à-jour continue, quelles formes, durée, ou options de contrat serait préférable et pourquoi?**
- **Dans quelle mesure des sources de financement additionnelles telles les revenus publicitaires pourraient contribuer à une meilleure efficacité du projet?**

- **Fonctionnalités de l'application**

Lors de nos recherches préliminaires, il nous est souvent revenu que l'attrait et la ludification («gamification») d'une application sont la clé de son succès populaire. De plus, il s'avère que certaines fonctionnalités des sites web ou mobiles sont plus efficaces que d'autres quand il s'agit de favoriser l'apprentissage autonome.

Question 2 : Quelles sont les fonctionnalités ou les caractéristiques essentielles, voire incontournables, pour qu'une telle application obtienne la faveur populaire tout en gardant la plus grande capacité didactique possible, c'est-à-dire en favorisant de réels progrès en apprentissage linguistique pour le plus grand nombre possible de Canadiens?

- **Contenu pédagogique de l'application**

Si l'attractivité de l'application et sa convivialité dépendent directement de son design et de ses fonctionnalités, il semble que l'atteinte de l'objectif final (qui est le progrès réel des utilisateurs dans la langue apprise) dépend du contenu ou de la qualité du matériel pédagogique, ainsi que du volume et du dynamisme (évolution et mise à jour) de ce matériel.

Question 3 : Comment le GdC peut-il évaluer la qualité pédagogique de l'application proposée, et quels pourraient être les critères d'évaluation des soumissions à cet égard?

- **Exclusivité aux citoyens et résidents Canadiens**

L'internet est généralement un réseau ouvert sur le monde et son accès est en principe universel. Cependant, le GdC aimerait réserver ce service d'application mobile exclusivement aux personnes domiciliées au Canada.

Question 4 : Quels sont les moyens/outils techniques existants pour traiter les demandes reçues, identifier les postulants, et procéder à leur enregistrement?

- **Enjeux de sécurité de la plateforme et de confidentialité des données des utilisateurs**

Le développement des nouvelles technologies est partout accompagné de risques en ce qui concerne la sécurité des données, la sécurité des infrastructures, et la protection de la vie privée des internautes.

Question 5 : Vu le caractère ouvert et public de cette application projetée par le GdC, et considérant les normes et les lois canadiennes en matière de protection de la vie privée, quels sont les meilleurs systèmes ou dispositifs présentement offerts dans ce secteur, et à quelle(s) condition(s) fonctionneraient ces dispositifs en vue de protéger aussi bien l'application mobile que les données de ses utilisateurs?

- **Coût d'opération et de maintenance**

En tant qu'institution publique, le GdC a à cœur d'offrir aux contribuables canadiens la meilleure application au meilleur coût possible.

Question 6 : Sachant que les différentes phases de réalisation du projet sont la conception, le développement et le lancement de l'application mobile

- **Quelles sont les options disponibles pour minimiser le coût d'une telle application public, à moyen et à long terme, sans en hypothéquer ni l'efficacité ni l'appréciation du**

public?

- **Quelles sont les catégories de dépenses les plus coûteuses dans la réalisation globale du projet, les coûts à surveiller, et les meilleures façons de les réduire?**
- **Par rapport au nombre d'utilisateurs (qui peut varier considérablement dans le temps et selon les périodes) quelle est la meilleure façon de garantir ou de contrôler le coût du projet sans égard à son achalandage?**

Annexe B

Liens utiles

- Loi sur les langues officielles (Justice Canada)
<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-3.01/>
- Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (CNCLC)
http://www.language.ca/index.cfm?Repertoire_No=2137991326
- Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Justice Canada) :
<http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/P-8.6.pdf>
- Accès à l'information et protection des renseignements personnels (Gouvernement du Canada) :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/oversight-surveillance/atip-aiprp/index-fra.asp>
- Norme sur l'accessibilité des sites Web (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada) :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=23601>

- Profil des services de technologie de l'information (TI) (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada) :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/oversight-surveillance/itpm-itgp/it-ti/profil/profil-fra.pdf>
- Code canadien du travail (Justice Canada) :
<http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/L-2.pdf>
- Lois et règlements des achats et ventes du gouvernement du Canada (Services publics et approvisionnement Canada) :
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/Cadre-strat-gique-et-juridique/Lois-et-r-glements>

Annexe C

Liens vers les normes Web du Gouvernement du Canada

- Norme sur l'accessibilité des sites Web :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=23601#goc>
- Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 :
<https://www.w3.org/Translations/WCAG20-fr/#conformance-reqs>
- Boîte à outils de l'expérience Web :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/oversight-surveillance/communications/ws-nw/wet-boew-fra.asp>
- Norme sur la facilité d'emploi des sites Web :
<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=24227>
- Norme sur l'interopérabilité du Web :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/ws-nw/wi-iw/index-fra.asp>

N° de la DDR

N° de la modification.

Id de l'acheteur

C1111-160782/A

052eem

- Norme sur l'optimisation des sites Web et des applications pour appareils mobiles :
<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=27088>